



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MESSAGES-BIEN-ÊTRE

4 place Louis Armand - Tour de l'Horloge
75603 PARIS cedex 12

Tél : 01 72 76 26 56

Fax : 01 72 76 25 99

www.ffmbe.fr

Notre mission

Réunir au sein d'une fédération professionnelle des praticiens et des écoles agréées et soutenir la dynamique des massages-bien-être en France.

Rassemblés autour d'un code de déontologie et d'un processus de professionnalisation, nous oeuvrons pour une juste reconnaissance de ce métier.

Nous proposons au grand public un annuaire national facilitant la mise en relation avec des praticiens et des écoles exerçant leur métier avec passion, compétence et éthique.

Enfin, de multiples supports de communication (Newsletter « Gardons le contact », la revue de la FFMBE « La Massagère », site internet, etc.) permettent à tous de disposer d'informations pratiques concernant l'activité massages-bien-être et des actualités de la FFMBE.

* Les praticiens de la FFMBE ayant comme intention et finalité le bien-être de la personne, les prestations n'ont aucun but thérapeutique et en raison de leur nature, elles ne s'apparentent à aucune manipulation en profondeur, pratique médicale ou relevant de la kinésithérapie.



Le mot du président

Depuis 2004, la FFMBE œuvre en vue de constituer un pôle professionnel incontournable, de développement social et éducatif.

La FFMBE se positionne comme interlocuteur privilégié auprès des pouvoirs publics, des institutions et des médias. La FFMBE se donne les moyens d'être un garant légitime de la qualité de la formation, de la compétence, du sérieux de ses membres, et s'attache à offrir au public une information claire et rassurante.

Samir SALIBA

Président, FFMBE



Praticiens et Écoles : l'union fait la force...

Adhérez à la Fédération Française de Massages-Bien-Être !

La FFMBE réunit des praticiens en massages-bien-être dont le parcours de formation est validé. En étant agréés à la FFMBE, ils s'engagent à respecter expressivement le Code de Déontologie.

Les écoles de formation en massages-bien-être, quant à elles, répondent aux conditions précises de la Charte des Ecoles. Dans un objectif de cohérence, de crédibilité et de compétence, la durée de la formation et la validation des acquis sont réglementées et ce, pour l'ensemble des écoles agréées référencées dans l'annuaire national.

En vue de constituer un pôle professionnel incontournable, de développement social et éducatif, la FFMBE est déterminée, en coopération avec d'autres organisations, à œuvrer pour la reconnaissance du métier de praticien en massages-bien-être. Elle se veut être l'interlocuteur privilégié auprès des pouvoirs publics, des institutions et des médias.



Vos avantages

- ✓ Renforcer votre crédibilité professionnelle,
- ✓ Obtenir la reconnaissance d'un statut agréé,
- ✓ Bénéficier d'une assurance professionnelle spécifique (responsabilité civile et professionnelle),
- ✓ Profiter d'un référencement dans l'annuaire national,
- ✓ Valider vos acquis professionnels,
- ✓ Accéder aux partenariats institutionnels et promotionnels de la FFMBE,
- ✓ S'informer sur les actions de la FFMBE,
- ✓ Accéder aux actualités et à la revue « La Massagère ».

Entreprises et Associations engagées dans le secteur Bien-Être, **Grand Public, Usagers et Sympathisants** des massages-bien-être

Le massage-bien-être en confiance...

- Que vous aimiez être massé ou que vous souhaitez découvrir le massage-bien-être,
- Que vous soyez une entreprise* liée au monde du bien-être (spas, hôtels, centres de remise en forme, thalasso, etc.), que vous apparteniez au monde associatif impliqué dans cette dynamique bien-être,
- Que vous envisagiez une véritable démarche de bien-être pour vos proches...

Sachez que la force de la FFMBE s'impose dans la réunion d'un nombre sans cesse grandissant de praticiens, d'écoles mais aussi d'entreprises, d'associations de ce secteur, d'usagers et de sympathisants. Ensemble nous constituons à travers toute la France un réseau et une puissance montante permettant de promouvoir ce métier de Praticien en Massages-Bien-Être.

Vous souhaitez encourager et participer à l'évolution de la pratique des massages-bien-être en France ?

Alors vous aussi, vous pouvez adhérer à la FFMBE !

* Entreprises et Associations du secteur bien-être, pour adhérer consultez notre site : www.ffmbe.fr ou par téléphone : **01 72 76 26 56**.

Pour vous, la FFMBE c'est :

- ✓ Une Charte des Ecoles et un Code de Déontologie du praticien,
- ✓ Un annuaire national de praticiens en massages-bien-être agréés,
- ✓ La garantie d'un praticien compétent et assuré,
- ✓ Un site d'informations pratiques sur l'actualité et les différentes techniques de massages-bien-être,
- ✓ Une newsletter sur les actions de la FFMBE et la revue « La Massagère »

BULLETIN D'ADHÉSION

Réservé au Grand Public, Usagers et Sympathisants

Nom

Prénom

Adresse

Email

Tél

Profession

J'adhère à la FFMBE en tant qu'Usager/Sympathisant.

Je recevrai gratuitement la revue « La Massagère » (3 parutions par an).

Adhésion annuelle : **10 €** à l'ordre de la FFMBE



Fédération Française de Massages-Bien-Être

4 Place Louis Armand - Tour de l'Horloge 75603 Paris Cedex 12



Fédération Française de Massages-Bien-Être

Association Loi 1901

4 Place Louis Armand - Tour de l'Horloge

75603 Paris Cedex 12

Tél : 01 72 76 26 56

Fax : 01 72 76 25 99

Email : contact@ffmbe.fr

Consultez notre site pour adhérer et retrouver les informations pratiques ainsi que notre actualité : www.ffmbe.fr

Votre contact agréé ffmbe

